

Belgium-Arlon: Refuse transport services**OJ S 41/2015 27/02/2015****Contract award notice****Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: AIVE — secteur valorisation et propreté

Postal address: Drève de l'Arc-en-Ciel 98

Town: Arlon

Postal code: 6700

Country: Belgium

For the attention of: Monsieur Christophe Arnould

E-mail: christophe.arnould@idelux-aive.be

Telephone: +32 63231923

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.3. Main activity

Environment

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title**

Transports de fractions résiduelles, d'encombrants et de déchets organiques entre les sites d'exploitation de l'AIVE et d'Intradel.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 16: Sewage and refuse disposal services; sanitation and similar services

Main site or place of performance: Tenneville — Herstal

NUTS code BE34 Prov. Luxembourg (BE)

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system (DPS)**II.1.4. Short description of the contract or purchase(s)**

Description de la mission.

1. Contexte.

Le marché s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat entre l'AIVE, le BEP et Intradel, pour lequel:

— Intradel s'est engagée à valoriser 5 000 tonnes de déchets organiques dans l'unité de biométhanisation de Tenneville,

— L'AIVE s'est engagée à valoriser un total de 25 000 tonnes d'encombrants ménagers bruts et de fractions résiduelles brutes par an dans les installations Uvelia à Herstal.

L'objet de la présente adjudication est de désigner un ou plusieurs transporteurs chargés de certains transports nécessaires à la concrétisation de l'accord précité.

2. Description des tâches.

Les transports concernés par ce marché sont les suivants:

Transports de fraction résiduelle brute et une quantité marginale d'encombrants ménagers issus de collectes en porte-à-porte destinées à être valorisées dans les installations d'Uvelia depuis les installations de transfert des sites de Tenneville et occasionnellement Manhay vers les installations d'Intradel à Herstal. En retour, transports des déchets organiques de la zone Intradel depuis le site d'Intradel à Herstal jusqu'au site de Tenneville.

Transports occasionnels de fraction résiduelle brute et d'encombrants ménagers depuis le site de Habay vers les installations d'Intradel à Herstal.

Tous les moyens de transports utilisés pour les matières en vrac, qu'il s'agisse de semi-remorques ou conteneurs, devront être étanches et bâchés.

Les transports au départ du site de Manhay se feront dans les conteneurs du pouvoir adjudicateur. Dans ce cas, ils seront bâchés par le personnel de l'adjudicataire et au moyen de bâches fournies par celui-ci.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires que l'AIVE dispose de ses propres moyens de transports et qu'il doit en optimiser l'utilisation. Le présent marché ne porte donc que sur une partie des tonnages faisant l'objet de l'accord dont il est question à l'article I.6.1.

Les transports réalisés au départ du site de Manhay sont d'ailleurs généralement réalisés par le service exploitation de l'AIVE SVP. Ces transports pourront cependant être confiés de manière occasionnelle au prestataire de service retenu dans le cadre du présent marché.

Estimation des quantités à transporter:

- a. Transport de 5 000 tonnes de déchets organiques de Herstal vers Tenneville;
- b. Transport de 11 000 tonnes de fractions résiduelles + 400 tonnes d'encombrants de Tenneville vers Herstal;
- c. Transport de 1 000 tonnes de fractions résiduelles + 500 tonnes d'encombrants de Manhay à Herstal;
- d. Transports de 500 tonnes de fractions résiduelles + 500 tonnes d'encombrants de Habay-la-Neuve vers Herstal.

Cette estimation n'est donnée qu'à titre informatif. Ces valeurs prédictives n'engagent en rien l'adjudicateur. L'adjudicataire ne pourra en rien réclamer des dommages et/ou intérêts ou toute autre compensation similaire si l'adjudicateur n'atteint pas ou dépasse ces valeurs. Les prix unitaires de l'adjudicataire sont valables quelle que soit la quantité qui sera effectivement transportée.

De même, aucune pénalité ne sera due en cas d'arrêt provisoire des transferts ou de réduction de fréquence.

La prise en charge par l'adjudicataire des matières concernées par le présent marché se fait dans les installations:

- de l'adjudicateur à Tenneville, Manhay ou Habay en ce qui concerne la fraction résiduelle et les encombrants,
- d'Intradel ou de SITA à Herstal en ce qui concerne la matière organique.

L'adjudicataire empruntera les grands axes routiers de façon à éviter le passage de ses camions dans les agglomérations.

II.1.5. CPV code(s)

90512000 Refuse transport services

II.1.6. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.2. Total value of the contract/lot

II.2.1. Total value of the contract/lot

Value: 218 090 EUR
excluding VAT

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction has been used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2014-237

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Contract notice

Notice number in the OJ S: [2014/S 133-238893](#) of 15.7.2014

Section V: Award of contract

Contract No: 1

Lot title: Lot 1 — Tenneville

V.1. Date of conclusion of the contract

V.2. Information about tenders

Number of tenders received: 1

V.3. Name and address of the contractor

Official name: Transport Grandjean — De Ryck SA

Postal address: Mabompré 1D

Town: Mabompre

Postal code: 6663

Country: Belgium

V.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the procurement:

Value: 176 140 EUR

excluding VAT

V.5. Information about subcontracting

The contract is likely to be subcontracted: no

Contract No: 2

Lot title: Lot 2 — Manhay

V.1. Date of conclusion of the contract

V.2. Information about tenders

Number of tenders received: 1

V.3. Name and address of the contractor

Official name: Transport Grandjean — De Ryck SA

Postal address: Mabompré 1D

Town: Mabompre

Postal code: 6663

Country: Belgium

V.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the procurement:

Value: 21 975 EUR

excluding VAT

V.5. Information about subcontracting

The contract is likely to be subcontracted: no

Contract No: 3

Lot title: Lot 3 — Habay

V.1. Date of conclusion of the contract

V.2. Information about tenders

Number of tenders received: 1

V.3. Name and address of the contractor

Official name: Transport Grandjean — De Ryck SA

Postal address: Mabompré 1D

Town: Mabompre

Postal code: 6663

Country: Belgium

V.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the procurement:

Value: 19 975 EUR

excluding VAT

V.5. Information about subcontracting

The contract is likely to be subcontracted: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.2. Additional information

VI.3. Procedures for review

VI.3.1. Review body

VI.3.2. Review procedure

VI.3.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.4. Date of dispatch of this notice

23.2.2015